



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0435

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises - Substitution d'un bénéficiaire**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain**

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Farih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008**Délibération n° 2008-0435**

commission principale : urbanisme

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises - Substitution d'un bénéficiaire**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises pour l'année 2008, dispositif classé objectif prioritaire du développement économique des territoires inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2007-2009, le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-4761 en date du 11 février 2008, avait attribué à la commune d'Oullins une subvention de 8 500 € destinée à contribuer financièrement à la création, sur le sud-ouest lyonnais (Oullins et Pierre Bénite), d'une coopérative d'activités Graines de sol chargée de l'accueil et de l'accompagnement des porteurs de projets.

Le coût total de cette action est estimé à 71 519 € répartis comme suit :

- Communauté urbaine	8 500 €,
- commune d'Oullins	8 500 €,
- commune de Pierre Bénite	8 500 €,
- Europe	18 571 €,
- Etat	9 500 €,
- autofinancement	17 948 €.

Or il s'avère, depuis la date de cette délibération, que cette action ne sera pas portée par la commune d'Oullins mais par la société coopérative de production (Scop) Cap Services située 11, rue Duphot à Lyon 3°.

Par conséquent, il est demandé au Conseil de prendre en compte ce changement en modifiant le bénéficiaire de la subvention communautaire ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2007-4149 en date du 12 juin 2007 ;

Oui l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Prend acte de la modification intervenue sur le porteur de projet de la création d'une coopérative d'activités Graines de sol, à savoir la Scop Cap Services en lieu et place de la commune d'Oullins.

2° - Décide le transfert à la Scop Cap Services de la subvention de 8 500 € attribuée à la commune d'Oullins par délibération n° 2008-4761 en date du 11 février 2008.

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention de participation financière à passer avec Cap Services.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 0054.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.